

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 14.08.2026
Visible par le public jusqu'au: 14.08.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000023373

Entité de publication



Commune de Vionnaz, Rue du Pavé 6, 1895 Vionnaz

Demande d'autorisation de construire - Construction d'une piscine et installation d'une PAC, Vionnaz

Titre du projet de construction

Construction d'une piscine et installation d'une PAC

Numéro pour consultation eConstruction

1f18a4d3

Requérant(e)

Armand BRESSOUD

Requérant(e)

Diane BRESSOUD

Auteur(e) de plans

Hervé Brönimann

Auteur(e) de plans - Entreprise

Outside Piscine et Paysage Sàrl

Parcelle

Parcelle 1854, No Folio 5, Lieu-dit Les Fontanies

Parcelle

Parcelle 1854, No Folio 5, Lieu-dit Les Fontanies

Coordonnées

2'558'392 1'129'026

Propriétaire

Armand BRESSOUD

Propriétaire

Diane BRESSOUD

Affectation(s) de la (des) zone(s)

zone habitat de coteau (R1)

Dérogation(s)

Zone réservée

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est à consulter sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées (le timbre postal faisant foi) à la commune de Vionnaz, Rue du Pavé 6, 1895 Vionnaz, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Administration communale de Vionnaz

Rue du Pavé 6

1895 Vionnaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 14.09.2026